

👉 Présentation du diplôme

Le parcours Médiation culturelle, patrimoine et numérique (mention Patrimoines et musées) a pour objectif de

former des professionnels capables de conduire des projets de médiation prenant en compte, dans leur complexité globale, les patrimoines et leur valorisation, notamment par l'exploitation des ressources du numérique in situ et en ligne.

Dans ce domaine, rien ne peut se faire en effet sans une bonne capacité à articuler les logiques patrimoniales (inventaire, préservation et conservation des monuments et des collections) avec des théories et des pratiques de la communication et de la médiation, constamment renouvelées par les évolutions rapides du champ numérique.

Ce master est lauréat du programme national d'Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) Création et technologies de l'information et de la communication (CréaTIC). Il associe les universités de Paris Ouest - Nanterre - La Défense et de Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. A terme, il a vocation à être directement rattaché à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris-Lumières, réunissant les deux universités au sein d'une plate-forme de recherche commune.



Photo : Céline Richard

👉 Equipe de formation

Les deux responsables de la formation sont Bernadette Dufrêne (professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris 8) et Rémi Labrusse (professeur en histoire de l'art contemporain à l'université de Paris Ouest).

bernadette.dufrene@orange.fr
remi.labrusse@wanadoo.fr

L'équipe de formation est constituée par des enseignants titulaires des deux universités partenaires (Paris Ouest et Paris 8) ainsi que par des professionnels des secteurs concernés (spécialistes du patrimoine culturel et spécialistes des nouvelles technologies de l'information et de la communication). L'ensemble de la formation se fait en lien avec de grandes institutions culturelles et des agences de service et d'ingénierie culturelle, prêtes à accueillir les étudiant(e)s en formation et/ou en stage. Des responsables de ces institutions assurent plusieurs des modules d'enseignement. Y figurent notamment le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, l'Institut de recherche et d'innovation (IRI), le Conservatoire national des arts et métiers, la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales (partenaire, avec Paris 8 et Paris Ouest, de l'IDEFI CréaTIC), etc.

Le suivi administratif est assuré par Aurélie Heuinck (université de Paris Ouest) et Jean-Michel Anjouré (université de Paris 8) :

aheuinck@u-paris10.fr
doc@hymedia.univ-paris8.fr



CréaTIC
INITIATIVE D'EXCELLENCE
EN FORMATIONS INNOVANTES

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

UNIVERSITE
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

👉 Structure de la formation

Le master est structuré en 4 semestres et 2 niveaux (M1 et M2). Il est organisé à partir de 5 unités d'enseignement (UE). Les UE sont affectées de crédits européens (ECTS). Chaque semestre d'études compte pour 30 crédits. Le master est globalement validé par l'obtention de 120 crédits. Les crédits sont obtenus par l'évaluation d'enseignements théoriques et pratiques, de mémoires et de stages.

La formation offerte aux étudiant(e)s repose donc sur trois piliers : le suivi des séminaires de formation semestrialisés ; la rédaction d'un mémoire ; l'accomplissement d'un stage et la rédaction d'un rapport de stage.

Les étudiant(e)s suivent des enseignements approfondis en sciences humaines (médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, muséologie, histoire de l'art et archéologie, langues) et dans le domaine du numérique (traitement de l'information et des images, conception de sites, produits hyper-médiatiques, écritures numériques).

En ce qui concerne le mémoire, la définition du sujet et la conception du contenu se font en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise au cours des stages de première et de deuxième année, sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant titulaire.

Les stages constituent le troisième pilier de la formation.

Le stage de M1, d'une durée de deux mois au moins, est accompli en général dans une institution muséale parisienne de stature internationale. Les missions du/de la stagiaire sont définies par l'institution en accord avec l'équipe enseignante. Parmi les partenaires privilégiés du master figurent notamment le musée du Quai Branly, la Monnaie de Paris et le Centre Georges Pompidou.

Le stage de M2, d'une durée de 3 mois au moins, est réalisé au cours du second semestre de deuxième année. Il constitue une première expérience dans le domaine de la médiation numérique du patrimoine. Le choix de la structure d'accueil se fait en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire de l'étudiant(e). L'évaluation de ce stage revêt une importance décisive pour l'appréciation générale des compétences acquises par l'étudiant(e) au cours de sa formation.

L'ensemble de la formation se fait en lien avec de grandes institutions culturelles et des agences de service et d'ingénierie culturelle, prêtes à accueillir les étudiant(e)s en formation et/ou en stage ; par exemple : le musée du Quai Branly, l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Georges-Pompidou et le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou dans son ensemble, la Monnaie de Paris, le Conservatoire national des arts et métiers, la Bibliothèque nationale de France, ainsi que les Archives nationales, partenaire principal, avec Paris 8 et Paris Ouest, du nouveau programme d'excellence IDEFI à Saint-Denis.

👉 Unités d'enseignement

Master 1			
UE1. Patrimoines : pratiques, définitions et perspectives théoriques			
Histoire et théorie du patrimoine	Histoire de l'art	Histoire des expositions	Collections et politiques d'acquisition
UE2. Patrimoines et médiations			
Muséologie	Médiation culturelle : théories et pratiques	Médiation culturelle pour publics empêchés	Patrimoines et développement des territoires
UE3. Administration de la culture et institutions			
Droit de la propriété intellectuelle	Droit du patrimoine	Statuts et stratégies des institutions culturelles	
UE4. Services numériques			
Informatique et réseaux	Publication assistée par ordinateur	Traitement des documents	Traitement des images
UE5. Transversale			
Langue vivante		Stage médiation culturelle en présentiel	

Master 2		
UE1. Patrimoines : pratiques, définitions et perspectives théoriques		
Préservation et conservation des documents numériques		Histoire de l'art
UE2. Patrimoines et médiations		
Formes et rôles de la médiation numérique	Patrimoines et muséologies numériques	Economie de la contribution
UE3. Administration de la culture et institutions		
Politiques publiques de numérisation		Methodologie de l'analyse institutionnelle
Gestion des organisations culturelles		
UE4. Services numériques		
Dispositifs numériques : modèles, théories et usages	Interprétation et techniques de visualisation des données	Atelier d'écriture numérique
UE5. Transversale		
Langue vivante	Atelier : gestion d'un projet de médiation numérique	Stage de médiation culturelle en présentiel

👉 Secteurs d'activité

- ♦ institutions culturelles (musées, bibliothèques, archives) : direction des publics, direction de la communication, services éducatifs
- ♦ sites patrimoniaux
- ♦ e-tourisme
- ♦ développement local et territorial
- ♦ agences de services spécialisées dans les politiques culturelles et/ou la muséologie

👉 Débouchés professionnels

- ♦ concepteur de programmes de médiation
- ♦ chef de projet numérique
- ♦ médiateur numérique
- ♦ directeur de la communication
- ♦ directeur des publics
- ♦ chargé d'études documentaires
- ♦ assistant qualifié de conservation
- ♦ attaché de conservation

👉 Conditions et procédures d'admission

Les candidat(e)s à la première année de master doivent être titulaires d'un diplôme de licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, en histoire de l'art, en archéologie et/ou en sciences de l'information et de la communication.

Toutefois, les candidat(e)s titulaires d'un diplôme de licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, dans une autre discipline, pourront également présenter un dossier de candidature. Ce dernier fera l'objet d'un examen spécifique par la commission pédagogique, tenant compte des motivations des candidat(e)s et de la nature exacte de leur(s) formation(s) antérieure(s).

Les candidat(e)s à la deuxième année de master doivent être titulaires d'un diplôme de master I ou d'un diplôme de niveau équivalent, en histoire de l'art, en archéologie et/ou en sciences de l'information et de la communication.

Toutefois, les candidat(e)s titulaires d'un diplôme de master I ou d'un diplôme de niveau équivalent, dans une autre discipline, pourront également présenter un dossier de candidature. Ce dernier fera l'objet d'un examen spécifique par la commission pédagogique, tenant compte des motivations des candidats et de la nature exacte de leur(s) formation(s) antérieure(s).

Les candidat(e)s étrangers/gères doivent au préalable satisfaire aux tests de langue française organisés par l'Université.

Les dossiers de candidature à la première ou à la deuxième année de master sont adressés au secrétariat dans les délais indiqués sur le dossier de candidature téléchargeable. Les dossiers complets et recevables sont examinés par une commission pédagogique mixte paritaire Paris 8 - Paris Ouest au cours de 2 sessions (juillet 2013 et septembre 2013, pour l'année universitaire 2013-2014).

Une liste d'admission définitive et une liste complémentaire sont établies, pour parvenir à un nombre maximum de 30 étudiant(e)s par promotion, dans chacune des deux années de master. Les résultats sont communiqués individuellement aux étudiant(e)s.